
Communiqué

LES COLLECTIVITÉS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST COMPLÈTENT LEURS PLANS INTÉGRÉS POUR LA DURABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), le 18 mai 2010 – L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé et députée du Nunavut, l'honorable Robert C. McLeod, ministre des Affaires municipales et communautaires, et Gordon Van Tighem, maire de Yellowknife et président de l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest (NWTAC), sont ravis d'annoncer que les 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest ont terminé leur plan intégré pour la durabilité de la collectivité (PIDC) dans le cadre de l'entente Canada-Territoires du Nord-Ouest relative au Fonds de la taxe sur l'essence.

« Notre gouvernement est résolu à renforcer l'économie du Nord et à investir dans les infrastructures régionales, a dit la ministre Aglukkaq. Le Fonds de la taxe sur l'essence fournit du financement stable et à long terme qui peut aider les collectivités à bâtir les infrastructures dont elles ont besoin pour améliorer leur durabilité. Ces PIDC amélioreront la façon dont les collectivités planifient leurs besoins futurs en matière d'infrastructure. »

Dans le cadre de l'entente Canada-Territoires du Nord-Ouest relative au Fonds de la taxe sur l'essence, toutes les collectivités devaient avoir conçu un PIDC en date du 31 mars 2010. Les PIDC fournissent aux collectivités un cadre leur permettant de concevoir et d'adopter des plans de développement communautaire en tenant compte de facteurs liés à l'économie, à l'environnement, à la société, à la culture et à la gouvernance.

« Le Fonds de la taxe sur l'essence est une initiative qui soutient l'infrastructure municipale durable sur le plan de l'environnement. Il est profitable pour les collectivités, car il fournit des fonds prévisibles dans le but d'augmenter leur capacité à entreprendre une planification à long terme, a ajouté le ministre McLeod. Le fait que toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest disposent d'un PIDC nous rapproche de l'objectif de notre gouvernement visant à créer des collectivités durables et dynamiques. »

« Maintenant que la première phase de la planification est terminée, toutes les collectivités doivent se prendre en main pour atteindre la durabilité, a dit monsieur le maire Van Tighem. Notre association continue à aider les collectivités à maintenir et à

renforcer leurs plans. Nous sommes bien placés pour aider tous les intervenants à effectuer la mise en œuvre au cours des prochains mois. »

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds de la taxe sur l'essence, les collectivités des Territoires du Nord-Ouest recevront 97,5 millions de dollars sur une période de neuf ans, de 2005-2006 à 2013-2014.

Depuis 2005, les collectivités des Territoires du Nord-Ouest ont utilisé 12,2 millions de dollars des fonds provenant de la taxe sur l'essence. Grâce à ces fonds, les projets suivants ont pu être réalisés :

- amélioration de 58,64 km de routes communautaires pour réduire la poussière;
- réduction de la consommation d'énergie (148 600 kWh/an);
- réduction de la consommation d'essence de 51 285 litres pour les véhicules de services communautaires;
- distribution de 287 956 m³ supplémentaires d'eau;
- traitement de 5 028 m³ supplémentaires d'eaux usées;
- installation de 132,2 m de buses dans le hameau d'Alkavik pour favoriser l'atténuation des inondations;
- ajout d'une capacité supplémentaire de 38 904 tonnes aux sites d'enfouissement de déchets solides, y compris le réacheminement de 150 tonnes supplémentaire par année des sites d'enfouissement; et
- investissement de plus de 1,19 million de dollars dans le renforcement des capacités communautaires.

En 2009, le gouvernement du Canada a doublé le Fonds de la taxe sur l'essence : 2 milliards de dollars sont maintenant versés chaque année aux collectivités canadiennes. De plus, pour la deuxième année consécutive, le gouvernement du Canada verse les fonds provenant de la taxe sur l'essence trois mois plus tôt que prévu. Ces mesures font partie du Plan d'action économique du gouvernement, qui vise à relancer l'emploi et à aider les collectivités à se sortir de la récession économique plus fortes que jamais. En avril, les Territoires du Nord-Ouest ont reçu un paiement anticipé de la taxe sur l'essence de 7,5 millions de dollars, grâce auquel les collectivités pourront tirer profit des saisons de construction du printemps et de l'été.

Pour en savoir plus sur le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, veuillez visiter les sites Web suivants : www.chantierscanada.gc.ca ou www.infrastructure.gc.ca.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

James Kusie
Cabinet du ministre des Transports et de
l'Infrastructure du Canada.

Rebecca Alty
Conseillère en communications
Affaires municipales et communautaires

613-991-0700

Infrastructure Canada
613-948-1148

867-920-3092

Gordon Ross
Coordinateur, Communications et
Politiques
Association des collectivités des Territoires
du Nord-Ouest
867-873-8359